

POLITIQUE DE QUALITÉ ET D'ENVIRONNEMENT

CAP Arreghini S.p.A. exerce son activité avec la mission suivante :

Concevoir, fabriquer et distribuer des produits de peinture destinés aux constructions immobilières, aux structures en bois et en fer, en garantissant l'esthétique, le bien-être de l'homme et le respect de l'environnement.

À cette fin, elle a identifié dans la culture de la qualité et de l'amélioration continue l'outil permettant de recueillir les signalements du marché, de répondre aux besoins, de développer des produits et des relations afin de mettre en place une collaboration vertueuse avec les clients et les utilisateurs.

L'activité de l'entreprise est menée dans le plein respect des réglementations en vigueur en matière de produits et de protection de l'environnement, en assurant un contrôle constant des aspects susceptibles d'avoir un impact. En effet, nous sommes convaincus que l'activité professionnelle ne doit pas peser sur l'environnement et qu'il faut surveiller les situations dangereuses ou potentiellement dangereuses en visant toujours l'amélioration continue de ce contexte.

Le système de gestion de l'organisation est intégré et conforme aux principes des normes UNI EN ISO 9001:2015 et ISO 14001.

Cap Arreghini reconnaît dans la protection de l'environnement son objectif stratégique qui vise à réduire les impacts pouvant découler de ses activités et de ses processus ; en outre, le système d'entreprise promeut une culture basée sur l'éthique et la légalité, l'attention à la sécurité, à la santé et au bien-être de ses collaborateurs et aux besoins des parties prenantes.

La conduite des activités repose sur les objectifs promus par le système de gestion, en accord avec les objectifs de développement durable, d'innovation technologique, de recherche et de sécurité.

Nous nous engageons à opérer conformément au décret législatif 231/2001, en adoptant un modèle d'organisation, de gestion et de contrôle efficace pour prévenir la commission d'infractions et promouvoir des comportements éthiques.

CAP ARREGHINI opère avec un sens des responsabilités et avec l'engagement conjoint de toutes les parties impliquées dans l'organisation. Elle est consciente de contribuer par son action au processus de développement économique et social, dans le respect des lois et des principes éthiques.

La politique de gestion intégrée repose sur les points clés suivants :

1. Définir des objectifs et des plans d'investissement cohérents avec la stratégie du plan industriel, en surveillant leur évolution dans une optique d'amélioration continue ;
2. Réexaminer périodiquement l'adéquation des processus d'entreprise, la gestion des risques et le contexte de l'organisation ;
3. Utiliser des technologies basées sur les principes de l'Industrie 4.0 qui permettent d'augmenter la productivité, la qualité des produits, de réduire les coûts et les déchets afin de soutenir un développement compétitif et durable ;
4. Promouvoir le développement d'un système organisationnel conforme au modèle ESG.
5. Garantir la conformité réglementaire et législative tout au long de la chaîne de valeur ;
6. Veiller à la satisfaction des clients grâce à des relations et des échanges ;

7. Valoriser les compétences et favoriser l'épanouissement professionnel du personnel en développant des programmes visant à améliorer les performances de l'entreprise et les relations interpersonnelles.
8. Promouvoir la formation et la sensibilisation du personnel à la gestion des impacts environnementaux et des situations d'urgence, à l'utilisation responsable des ressources naturelles et énergétiques et à la réduction des déchets, à la santé et à la sécurité de soi-même et de ses collègues ;
9. Sélectionner les fournisseurs en privilégiant ceux qui opèrent selon les principes de qualité, de l'environnement et de la sécurité.
10. Entretenir des relations avec la communauté urbaine et territoriale et avec toutes les parties prenantes, en collaborant avec transparence et engagement pour la protection de l'environnement et la sécurité de l'entreprise.
11. Nous sommes conscients de l'importance de protéger l'environnement et nous nous engageons à réduire l'impact de nos activités grâce à des pratiques durables et à une gestion responsable des déchets. Nous garantissons une formation continue et une sensibilisation à la qualité, à la sécurité, à l'environnement et à l'éthique, en promouvant une culture d'entreprise qui valorise ces principes.
12. Nous encourageons la participation active de nos employés et maintenons une communication ouverte et transparente. Nous surveillons constamment nos performances et révisons régulièrement notre politique afin de nous assurer qu'elle reste conforme à nos objectifs et aux besoins de nos parties prenantes.

CAP ARREGHINI S.p.A.
la Direction générale

Annexe 5A MDQ

5 février 2024